UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

TRANSPORT LE MAG

#2 /// AVRIL-JUIN 2025

L'UNSA-TU, AU CŒUR DE L'ACTION !

UNSA TRANSPORT

Le mot du secrétaire général

Nous entrons avec enthousiasme dans cette période estivale, celle des vacances, du ressourcement personnel & familial

Un moment bien mérité pour recharger les batteries, retrouver nos proches et souffler un peu. Mais n'oublions jamais que les congés payés sont avant tout une conquête sociale. Arrachés par les luttes syndicales, ils incarnent la reconnaissance du droit au repos, à l'équilibre de vie et à la dignité pour chaque salarié. Se reposer, ce n'est pas s'absenter de son engagement. C'est le prolonger autrement.

Par Jérémy SASTRE

© UNSA-TRANSPORT

Pour autant, **la vie syndicale ne s'interrompt pas.** Car notre modèle syndical, fondé sur **l'autonomie**, est aujourd'hui reconnu et apprécié. Il permet à chaque équipe de décider localement, en fonction des réalités du terrain. Ce fonctionnement donne du sens à l'engagement syndical : il valorise la liberté d'action, la confiance et la responsabilité.
Notre priorité a toujours été claire : **former, accompagner et faire monter en compétence** des élus capables de défendre les droits des salariés. Et cette compétence, partout sur le territoire, ne cesse de progresser. Grâce à vous. Grâce à cette autonomie que nous défendons avec conviction.
Ce modèle est notre force. Il respecte celles et ceux qui s'engagent, en les considérant comme des **acteurs à part entière.** Il leur donne les moyens d'agir vite, concrètement, sans dépendre d'un appareil lointain.
Cette autonomie, jamais remise en cause, est aujourd'hui un **levier essentiel pour construire le syndicalisme de demain :** un syndicalisme de terrain, efficace, pragmatique et ancré dans le réel.
Car **oui, c'est vous qui bâtirez les nouvelles conquêtes sociales.** Comme nos aînés ont conquis les congés payés, c'est à votre tour de défendre de nouveaux droits : **plus de justice sociale, plus de protection, plus de reconnaissance** dans un monde du travail en pleine mutation.
Alors, cet été, j'ai une seule demande : **parlez de votre syndicat.** Faites connaître l'UNSA-Transport, ses valeurs, son fonctionnement, ses combats. Trop d'entreprises ignorent encore qu'un syndicat peut être à la fois **autonome, compétent et efficace.**
Et surtout, rappelez-vous : **même pendant l'été, nous restons à vos côtés.** Si vous avez un besoin, une question, un doute : **contactez-nous.** L'autonomie ne signifie pas l'isolement. **Bien au contraire, notre soutien reste total.** ●

BONNES VACANCES À TOUTES ET À TOUS !
Jérémy Sastre, secrétaire général de l'UNSA-Transport

CE NUMÉRO COMPREND UNE PUBLICITÉ **EXPLICITE** EN PAGE 4 & 6, LES LOGOS DE **NOS PARTENAIRES AU QUOTIDIEN** EN PAGE 10, UNE PUBLICITÉ **CARCEPT PRÉVOYANCE** EN PAGE 11, UNE PUBLICITÉ **MALAKOFF HUMANIS** EN PAGE 15 ET UNE PUBLICITÉ **SECAFI** EN PAGE 16.

56, rue du Faubourg Montmartre ● 75009 Paris
Métro 7 Le Peletier ● Métro 12 Notre-Dame-de-Lorette
01 42 82 09 13 ● transport@unsa.org
www.unsa-transport.org
unsa.transport **@FedUnsa**

TRANSPORT URBAIN
- **Progrès de l'UNSA-TU au niveau national :** de 12,96 % en 2020 à 14,45 % en 2024 ! /// **10**

RAIL
- **50e congrès de l'UNSA-Ferroviaire :** félicitations à l'équipe élue ! /// **3**

JURIDIQUE
- **Fortes chaleurs :** quels effets sur les conditions de travail des salariés ? /// **4**
- **La consultation sur la politique sociale :** pourquoi faire appel à un expert-comptable ? /// **6**

DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL
- **Métropole & DROM :** l'UNSA-Transport prospère partout /// **5**

FORMATION FÉDÉRALE
- **Nouveau :** le parcours de délégué syndical (DS) /// **7**

AUTOROUTES
- **Chambéry :** un congrès national riche en débats ! /// **8**

TRAVAIL & HANDICAP
- **Malakoff Humanis Handicap :** connaissez-vous notre fondation ? /// **9**

EUROPE & INTERNATIONAL
- **Avril, mai & juin :** notre actualité /// **12**

Rail

Le congrès de l'UNSA-Ferroviaire

L'UNSA-Transport était présente au 50e congrès de l'UNSA-Ferroviaire, qui s'est tenu du 16 au 20 juin à Marseille, au prestigieux Palais du Pharo.

Par Emmanuel VANDENBUSSCHE

Nous tenons à féliciter chaleureusement Fabrice Charrière pour sa réélection à la tête de l'UNSA-Ferroviaire, ainsi que toute son équipe. Leur engagement quotidien en faveur des cheminots et de l'ensemble du secteur ferroviaire est une fierté pour l'UNSA. Ensemble, continuons à défendre les droits des salariés et à porter haut les valeurs de l'UNSA ! ●

© UNSA-FERROVIAIRE

© UNSA-FERROVIAIRE

© UNSA-TRANSPORT

Les effets du travail à la chaleur sur les conditions de travail

De nombreux travailleurs peuvent être soumis à des ambiances thermiques extrêmes, en particulier le travail à la chaleur.

Par Emmanuel VANDENBUSSCHE

LE STRESS THERMIQUE PEUT ENTRAÎNER DES RISQUES POUR LA SANTÉ !

- **Déshydratation** à l'origine de fatigue, maux de tête, vertiges, etc.
- **Coups de chaleur** qui génèrent des confusions, perte de conscience voire des arrêts cardiaques.
- **Épuisement thermique** avec fatigue intense, crampes musculaires et baisse de la vigilance.
- **Des effets chroniques :** maladies cardiovasculaires, respiratoires, troubles du sommeil et problèmes de fertilité.

OUTRE LES EFFETS PHYSIOLOGIQUES, LA CHALEUR A UN IMPACT DIRECT SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL, LA SÉCURITÉ ET LA PERFORMANCE DES EMPLOYÉS !

- **Augmentation du risque d'accident :** baisse de concentration et d'attention, fatigue accrue, augmentation du risque de blessures. La transpiration excessive peut entraîner la mauvaise prise en main d'outils, augmentant ainsi le risque d'accident de travail.
- **Alteration du climat social :** une chaleur excessive peut engendrer du stress, de limitabilite et des tensions entre collègues, nuisant à l'ambiance de travail.
- **Diminution de la productivité :** la fatigue liée à la chaleur réduit la concentration et ralentit l'exécution des tâches, ce qui peut entraîner une baisse au rendement global.

© FREEPIK

explicite:
CRÉATEUR DE DIALOGUE

DES MESURES DE PRÉVENTION ET D'ADAPTATION À METTRE EN ŒUVRE

Une première étape consiste à évaluer les risques. Identifier les travailleurs concernés, notamment ceux vulnérables (maladies chroniques, grossesse, âge) et analyser les conditions d'exposition : température, humidité, équipement de protection.
Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est l'outil privilégié pour réaliser ce repérage indispensable.
Ensuite, des mesures de prévention pour limiter les effets négatifs de la chaleur sur les conditions de travail peuvent être déployées.

PAR EXEMPLE

- **Mesures techniques :** améliorer la ventilation et la climatisation, installer des protections contre le soleil, isoler les sources de chaleur, automatiser les tâches pour réduire l'effort physique, porter des vêtements adaptés ou des accessoires rafraîchissants, mettre de l'eau à disposition, etc.
- **Mesures organisationnelles :** réduire le temps d'exposition, prévoir des pauses régulières dans des zones fraîches, aménager les horaires pour éviter les heures chaudes, encourager l'acclimatation progressive, sensibiliser les salariés aux risques liés à la chaleur, aux symptômes du stress thermique et aux mesures de protection, surveillance médicale adaptée, etc.

© FREEPIK

DEPUIS LE 1ER JUILLET DERNIER, LES OBLIGATIONS DES EMPLOYEURS SONT RENFORCÉES EN CAS DE VAGUE DE CHALEUR. LE PLAN DE PRÉVENTION DEVRA ÊTRE ADAPTÉ EN CONSÉQUENCE (DÉCRET Nº 2025-482 DU 27 MAI 2025).

Développement fédéral

Plus d'UNSA

L'UNSA-Transport prospère en métropole et dans les DROM !

Par Yves JOULIN

EN MAI : À LA RÉUNION

La fédération UNSA-Transport s'est déplacée sur l'île de La Réunion pour rencontrer Sébastien et son équipe afin de les former à l'utilisation du logiciel GIRAF. Nous remercions cette équipe motivée pour son accueil et l'aide d'Érick Chavriacouty pour l'organisation de ce séjour. La rencontre avec les militants des territoriaux de l'île a permis d'échanger des problèmes locaux.

© UNSA-TRANSPORT

EN JUIN : EN GUYANE

Les secrétaires fédéraux Farid Hadj Chaib et Yves Joulin se sont déplacés à Cayenne afin de rencontrer l'équipe UNSA-Transport de la SEMOP, qui a brillamment réussi ses élections pour une première participation : première organisation syndicale ! Merci à l'ensemble des participants de la SEMOP pour leur accueil chaleureux, leur disponibilité et leur engagement syndical. Merci également à l'UR UNSA pour la mise à disposition des locaux.

© UNSA-TRANSPORT

La consultation sur la politique sociale : pourquoi faire appel à un expert-comptable ?

Le contexte politique donne à la consultation sur la politique sociale et les conditions de travail un caractère particulier : à travers elle, la santé « sociale » de l'entreprise va pouvoir être appréciée.

Par Jean-Marc LENGLART

Une fois par an, les élus du comité social & économique (CSE) doivent être consultés sur la politique sociale de leur entreprise. Ils disposent d'un mois pour rendre leur avis. En cas de nomination d'un expert-comptable pour les assister, ce délai est porté à deux mois.

SUR QUOI PORTE LA CONSULTATION ?

L'article L. 2312-26 du Code du travail énumère les informations mises à la disposition des élus par l'employeur en prévision de cette consultation.

- **Sur l'évolution de l'emploi, des qualifications, de la formation et des salaires,** sur les actions en faveur de l'emploi des handicapés, sur le nombre et les conditions d'accueil des stagiaires, sur l'apprentissage et sur le recours aux contrats à durée déterminée, au travail temporaire et aux contrats conclus avec une entreprise de portage salariale.
- **Sur la situation comparée des femmes et des hommes** au sein de l'entreprise, ainsi que l'accord ou à défaut le plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

© FREEPIK

explicite:
CRÉATEUR DE DIALOGUE

- **Sur le plan de formation :** la durée du travail, heures supplémentaires, temps partiel, l'affectation de la contribution sur les salaires au titre de l'effort de construction, les modalités d'exercice du droit d'expression des salariés.

CE QUE L'EMPLOYEUR DEVRA FOURNIR

- **Un rapport annuel écrit** faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail et des actions menées.
- **Un programme annuel de prévention** des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.
- **Pour les entreprises de plus de 300 salariés,** l'entreprise remet au CSE un bilan social qui est également soumis à consultation.

LES POINTS DONT LA CONSULTATION DOIT TRAITER

Le recours aux diverses formes d'emploi, le turn-over, les rémunérations, l'égalité professionnelle, les conditions de travail... On imagine aisément que bon nombre de directions chercheront à éviter la nomination d'un expert-comptable, arguant du fait que cela coûte cher, que ce n'est pas le moment et que ça n'apporte rien. Précisons d'emblée que le prix d'une mission est directement lié à l'importance de l'entité et les taux facturés sont tout à fait comparables à ceux des consultants conseillant les directions. Rappelons d'ailleurs que les honoraires de ces derniers, comme ceux du commissaire aux comptes, sont intégralement payés par l'entreprise au même titre que ceux de l'expert-comptable du CSE).

QUE DOIT APPORTER L'EXPERT ?

L'expert aidera les élus à élaborer leur avis sur la politique sociale et les conditions de travail. ●

LE DIALOGUE SOCIAL EST L'UNE DES CLÉS DE LA REPRISE : LES ÉLUS DOIVENT ÊTRE FORMÉS ET INFORMÉS !

Formation fédérale

Du nouveau

Le Pôle formation innove cette année en proposant le parcours de délégué syndical, ce qui est une excellente initiative pour renforcer les compétences de nos représentants syndicaux.

Par Chrystelle FURLAN

EN QUATRE POINTS

Dispensée sur deux jours, cette formation aborde plusieurs thématiques.

#1 L'animation de la section & les moyens.
#2 La communication, les élections & le développement.
#3 Le mandat du délégué syndical : sa désignation, ses moyens & sa protection.
#4 Les négociations & le cadre juridique : qui négocie ? Qui signe les négociations obligatoires et les négociations thématiques ?

EN SAVOIR PLUS

Si vous souhaitez plus de détails sur les modalités d'inscription, contactez Chrystelle Furlan, responsable du Pôle formation de l'UNSA-Transport : **chrystelle.furlan@unsa.org** ●

© UNSA-TRANSPORT

© UNSA-TRANSPORT

Un congrès national riche en débats

Les 3 et 4 juin derniers, l'UNSA-Autoroutes avait programmé son congrès national à Chambéry, rassemblant ainsi la majorité de ses délégués venus de toutes les autoroutes de France, avec la présence très appréciée de Jérémy Sastre, secrétaire général de l'UNSA-Transport.

Par Yannick MONÉ

Durant ces deux journées, les délégués ont pu échanger sur leurs problématiques et débattre des actions syndicales et communications à mettre en place. L'actualité des autoroutes est encore malheureusement marquée par les accidents impliquant des véhicules d'intervention et du personnel autoroutier, ce malgré toutes les campagnes de sécurité et de prévention mises en place : 59 accidents pour la période de janvier à mai 2025, 143 accidents pour l'année 2024.

© UNSA-TRANSPORT

UN CONSTAT UNANIME

Pour beaucoup, l'heure n'est plus au discours, mais à une plus grande implication de nos sociétés concessionnaires, des pouvoirs publics et de nos ministères. Hélas, notre préoccupation quant à la sécurité ne semble pas une urgence du ministère chargé des Transports, nos différentes interpellations n'ayant eu aucune réponse concrète. Hormis ce volet douloureux, on peut aussi remarquer que le dialogue social n'est plus prioritaire dans ces entreprises tant les dénonciations d'accords y sont légion. Enfin, la fin prochaine des concessions entraîne une insécurité sociale dans nos entreprises faute de réponses aux questions légitimes des organisations syndicales quant à l'avenir des salariés. Sur ce point aussi, les directions jouent la politique de la sourde oreille en évitant ce sujet sensible alors que les échéances sont proches. Là aussi, un volet politique entrave le circuit des informations. ●

© DR

À L'ISSUE DE CE CONGRÈS, YANNICK MONÉ A ÉTÉ RECONDUIT À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS SUR SON POSTE DE SECRÉTAIRE NATIONAL POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES.

Connaissez-vous la Fondation Malakoff Humanis Handicap ?

Ce début d'année 2025 a été ponctué par de nombreuses manifestations marquant l'anniversaire de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances.

Par Pascal ANDRIEUX

En dépit des évolutions opérées en 20 ans, beaucoup reste à faire et les besoins sont encore immenses pour parvenir à une société plus juste et respectueuse. On peut sans doute y voir un lien avec l'activité de notre fondation toujours plus soutenue et les sollicitations de plus en plus nombreuses.

LE BILAN DE NOTRE FONDATION DU PREMIER SEMESTRE

- **Faire valider** par nos instances l'accompagnement de 45 nouveaux projets.
- **Échanger** avec les parties prenantes sur le sujet de l'autisme pour préparer la présentation, à l'automne, d'une étude chiffrée sur les parcours de vie des personnes avec autisme et de leurs proches aidants.
- **Lancer** un appel à projets sur la thématique de l'éducation qui sera notre 5e axe d'intervention en complément de l'accès à l'emploi, la santé, la culture et le sport.
- **Poursuivre** nos mesures d'impact sur les projets relatifs à l'emploi et la santé et étendu ces travaux aux festivals de musique que nous accompagnons.

QUE RETENIR ?

La fondation a mené une activité dense, qui démontre notre engagement quotidien pour soutenir des initiatives en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap ! ●

© FREEPIK

AVANT LE TEMPS DES CONGÉS ET EN CETTE PÉRIODE ESTIVALE, TOUTE L'ÉQUIPE DE LA FONDATION MALAKOFF HUMANIS HANDICAP VOUS SOUHAITE UN BEL ÉTÉ ET DE BONNES VACANCES !

SCANNEZ OU CLIQUEZ SUR CE QR CODE POUR EN SAVOIR PLUS

L'UNSA-TU, au cœur de l'action !

Si l'UNSA-Transport Urbain et ses composantes représentent le seul syndicat qui porte la légitimité de l'UNSA au sein de la branche du transport urbain et suburbain, sa constante progression en fait un acteur incontournable, un interlocuteur qui compte et au cœur de l'action.

Par Christophe ANGER

Dans un climat social de plus en plus complexe, où certaines organisations syndicales voient leur représentativité en perte de vitesse, l'UNSA-Transport Urbain progresse inlassablement : au niveau national, l'UNSA-TU passe de 12,96 % en 2020 à 14,45 % en 2024 !

AU NIVEAU DES PRINCIPAUX GROUPES

- **Chez Transdev :** l'UNSA-TU passe de 15 % en 2020 à 17 % en 2024.
- **Chez Keolis :** l'UNSA-TU passe de 7,8 % en 2020 à 12,50 % en 2024.

AU NIVEAU DES RÉGIONS

Bordeaux, Aix-en-Provence, Arles, Nantes, Marseille, Bayonne ou Montpellier ont connu de nouvelles sections UNSA-TU.

EN CHIFFRES

- **TCL Lyon :** à la suite des élections au CSE, l'UNSA-TU devient deuxième organisation syndicale, avec 32 % des voix.
- **Bayonne :** 75 % de représentativité.
- **Bordeaux :** 22 % de représentativité.
- **Aix-en-Provence :** 11 % de représentativité pour une première participation.

© DR

© UNSA-TU

© UNSA-TRANSPORT

AVEC L'ÉQUIPE L'UNSA-TU, NOS MILITANTS & ADHÉRENTS BÉNÉFICIENT D'UN ENGAGEMENT SANS FAILLE !

ET LA FORMATION ?

Plus d'une centaine de nos représentants a été formée par l'UNSA-TU sur le décret Perben, le droit de retrait, la convention collective nationale, les alarmes sociales & les préavis de grève, les conseils de discipline, les CSE, etc. ●

mobilité mutuelle Groupe malakoff humanis
malakoff humanis
SECAFI GROUPE ALPHA
AÉSIO MUTUELLE C'est ça, la mutuelle d'aujourd'hui
KLÉSIA PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES
orseu

© UNSA-TU

INFO SANTÉ

De nouveaux outils pour prendre soin de votre santé !

LE PROGRAMME TRANSPORTEZ-VOUS BIEN PAR carcept prev
ASSUREUR D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

ZOOM SUR L'ENTRETIEN D'ORIENTATION PRÉVENTION (EOP)

Un RDV téléphonique personnalisé de 20 minutes avec un(e) infirmier(e) pour démarrer le programme !

L'Entretien d'Orientation Prévention permet à l'aide de questions simples, de définir ses priorités d'actions pour améliorer sa santé.
A l'issue de ce rendez-vous, l'infirmière vous propose un plan d'actions, argumenté et adapté, comprenant les facteurs de risque identifiés et les axes d'amélioration.

L'EOP, c'est la porte d'entrée du programme Transportez-Vous Bien !

▶ **VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) PAR CET ENTRETIEN ?**

Rendez-vous sur
transportezvousbien.fr

Carcept Prévoyance, Institution de Prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la sécurité sociale, dont le siège social est situé 4, rue Georges Picquart à Paris (17ème), enregistrée sous le numéro SIREN 348 855 388. Carcept Prévoyance, agissant sous la marque carcept prev, en qualité de gestionnaire du fonds dédié au haut degré de solidarité institué par l'article 14 de l'Accord-cadre pour un nouveau modèle de protection sociale des salariés relevant des professions des transports et des activités du déchet du 20 avril 2016.

Ça s'est passé à l'international

Retrouvez toute l'actualité de l'UNSA-Transport International sur le réseau social X : @UnsaTrans_Inter

Par Fred ROUAUX

› AVRIL 2025

© UNSA-TRANSPORT INTERNATIONAL

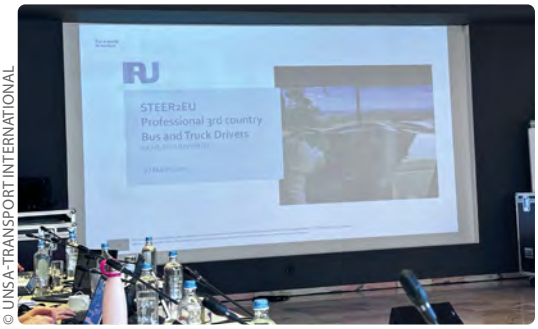

© UNSA-TRANSPORT INTERNATIONAL

• **L'UNSA-Transport International** a pris part aux réunions du dialogue social sectoriel Route et de sa section de l'ETF à Bruxelles. Les représentants de la profession avec la Commission européenne ont échangé et débattu sur l'actualité du secteur. Différents sujets sont identifiés et mis en exergue : la formation socle et l'accès au métier, une rémunération décente dans l'ensemble des pays membres, l'aménagement d'infrastructures sécurisées pour le repos des conducteurs, le recours à la main d'œuvre en provenance des pays tiers. ●

L'UNSA A EXPRIMÉ SON INQUIÉTUDE SUR LE MANQUE DE RÉSULTATS ET SUR LA RÉCURRENCE DES SITUATIONS INACCEPTABLES QUI PROFITENT AU DÉVELOPPEMENT D'UNE CONCURRENCE DÉLOYALE.

© UNSA-TRANSPORT INTERNATIONAL

• **Présence de l'UNSA-Transport International** dans les locaux de la Commission européenne pour la conférence organisée par l'ETF et la CE sur les salariés détachés et le devenir des conducteurs routiers des pays tiers sur le continent européen. Les syndicats affiliés de l'ETF ont démontré leur solidarité et détermination envers les représentants de l'UE sur l'obligation de résultat en matière de respect de la législation et du droit en vigueur. ●

L'UNSA A SU PRENDRE TOUTES SES RESPONSABILITÉS ET A RÉAFFIRMÉ SES CONVICTIONS POUR UN AVENIR MEILLEUR DANS LE SECTEUR.

› MAI 2025

© UNSA-TRANSPORT INTERNATIONAL

© DR

• **Le 1er Mai est le RDV incontournable** pour les organisations syndicales ! L'UNSA-Transport International était présente à Paris lors de cette journée qui met à l'honneur le travail. ●

LES DROITS, LA DIGNITÉ ET LE RESPECT SONT PRIMORDIAUX POUR TOUS LES TRAVAILLEURS.

© DR

© UNSA-TRANSPORT INTERNATIONAL

• **L'UNSA-Transport International** a félicité Giorgio Tuti pour son élection à la présidence de la Fédération européenne des transports (ETF). De plus, quelle satisfaction de pouvoir féliciter également Gwenaëlle pour son élection en qualité d'auditrice financière au sein de l'ETF ! ●

UNE PREMIÈRE DANS L'HISTOIRE DE L'UNSA-TRANSPORT.

© DR

© DR

• **Stupéfaction de l'UNSA-Transport International...** La décision de la Commission européenne qui conteste la législation française sur le transport routier de marchandises en véhicules utilitaires légers concernant les repos à bord est inacceptable ! La réglementation française interdit les repos journaliers et hebdomadaires des conducteurs dans leur véhicule. Cette disposition permet pourtant le respect, le bien-être et la dignité des travailleurs. ●

L'UNSA SE RÉSERVE LE DROIT D'INTERVENIR DANS LES INSTANCES EUROPÉENNES DU TRANSPORT ROUTIER AFIN D'EXPRIMER SON OPPOSITION SUR LE SUJET.

› JUIN 2025

© UNSA-TRANSPORT INTERNATIONAL

• **Le comité directeur** de la section *Route* de l'ETF était à Paris afin de rencontrer les syndicats français du secteur. ●

L'UNSA-TRANSPORT INTERNATIONAL A PARTICIPÉ ACTIVEMENT À CE RASSEMBLEMENT QUI A EU LA VOLONTÉ DE SOLIDARITÉ POUR AFFRONTER LES FUTURES ÉCHÉANCES DES NÉGOCIATIONS SOCIALES EUROPÉENNES DANS LES ACTIVITÉS DU TRANSPORT ROUTIER.

© UNSA-TRANSPORT INTERNATIONAL

© UNSA-TRANSPORT INTERNATIONAL

• **Les 20 et 21 juin, pas de répit pour l'UNSA-Transport International,** qui a répondu, comme à son habitude, à l'appel des fédérations internationale et européenne des transports (ITF et ETF) concernant la fatigue des conducteurs routiers dans l'exercice de leur profession. Les conducteurs routiers de marchandises et de voyageurs sont régulièrement impactés par le manque de respect des règles en matière de repos et l'insuffisance de structures d'accueil décentes. ●

L'UNSA-TRANSPORT INTERNATIONAL NE PEUT RESTER INSENSIBLE À CETTE PROBLÉMATIQUE ET EST ACTIVE ET MOBILISÉE AFIN DE FAIRE RESPECTER LES RÈGLES EN VIGUEUR.

ÉPARGNE

Optez pour une épargne simple et responsable !

Malakoff Humanis est à vos côtés pour établir un dispositif d'épargne à la fois performant et éthique.

Nos solutions vous offrent de nombreux avantages :

- Une **gamme de solutions** complète.
- Un **cadre fiscal et social** favorable.
- Une **expertise et un savoir-faire** reconnus.
- Des **outils digitaux** pour simplifier les démarches.

Retrouvez toutes nos solutions en scannant ce QR code

malakoffhumanis.com

malakoff humanis

MH-25539_2406 © Adobestock

LES RDV DES JEUDIS 11H

WEBINAIRES

Nos experts décryptent pour vous l'actualité sous toutes ses dimensions : économiques, sociales et environnementales.

SECAFI
GROUPE ALPHA

www.secafi.com

- **Préparez vos NAO** en vous basant sur une analyse comparée des accords.
- Remise en cause du critère d'ancienneté dans vos **ASC !**
- Enquêter et agir face au **harcèlement.**
- **Budget des CSE et RSE** : vers des pratiques responsables, durables et attractives pour les salariés ?
- **Entreprise en crise** : agir face à un projet de restructuration.
- **Partage de la valeur** : Quels enjeux pour les syndicats face aux évolutions économiques ?
- **Quelles nouvelles frontières pour le travail ?** Plus de flex ? Moins de télétravail ?
- **Durabilité et CSE** : transformer les indicateurs environnementaux en outils de négociation.
- **L'IA change le jeu...** mythe ou réalité ?
- **Enquête en Santé au travail** : plus qu'une obligation, un outil de prévention.
- **Seniors, pénibilité et usure professionnelle** : négocier, compenser, agir et prévenir.

Accédez à tous nos replays

Scannez le QRcode pour vous inscrire

20, rue Martin Bernard 75013 PARIS
01 53 62 70 00 | contact@secafi.com | www.secafi.com